



**DIRECTION TERRITORIALE
DE LA SECURITE DE PROXIMITE
DE LA SEINE-SAINT-DENIS**



A L'APPROCHE DES FETES DE FIN D'ANNEE

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS SEINE-SAINT-DENIS ET
LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA SECURITE DE PROXIMITE DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

VOUS CONSEILLENT SUR DES QUESTIONS DE SECURITE

**DEUX NUMEROS DE TELEPHONE
SONT MIS A VOTRE DISPOSITION PAR LA POLICE NATIONALE**

 **17 : Police Secours**

ligne dédiée aux urgences, ouverte 24 h /24, 7 jours/7.

 **01 77 74 81 65 : ligne « conseils techniques »**

Dans le cadre de l'opération spécifique anti hold-up,
du mardi 1er décembre 2009 au dimanche 17 janvier 2010,
en semaine de 10 heures à 17 heures.

Un policier vous donnera des conseils sur la protection de votre commerce (aménagement de votre boutique, prescriptions d'ordre technique, renseignements sur les procédures administratives (vidéo-protection) et sur les qualités normatives recommandées, en matière de vitrage, blindage, serrureries...)

LE POLICIER « REFERENT PREVENTION COMMUNICATION »

 votre interlocuteur privilégié dans chaque commissariat, apte à vous renseigner pour toutes démarches auprès de la Police.

**LE « GUIDE DE LA SECURITE DANS LES COMMERCES »,
COPRODUCTION DE LA CCIP SEINE-SAINT-DENIS ET DE LA DTSP DE SEINE-SAINT-DENIS**

 Consultation et téléchargement sur le site de la CCIP Seine-Saint-Denis
<http://www.ccip93.fr>
